

Philippe FOLLIOT

Député du Tarn
Secrétaire de la commission
de la défense et des forces armées

Réf : PF/JH/15-10-014

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Castres, le 20 octobre 2015

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur l'exaspération des usagers de la ligne SNCF Castres-Toulouse suite à des incivilités commises par les gens du voyage sur le périmètre de la gare de Castres. En effet, de nombreux agissements ont nui gravement au bon déroulement de l'activité et du trafic SNCF, portant préjudice à l'ensemble des usagers, des citoyens, et des personnels concernés. Je trouve cela inacceptable.

Suite à ces actes de malveillance (jets de pierre, détonation, pose de plaques de béton sur les voies), les trains ont du être remplacés par des autocars, rallongeant de manière significative la durée des trajets pour les personnes habitant Castres et travaillant à Toulouse. Le 7 octobre dernier, un arrêté d'expulsion avait été prononcé, rendant illégale l'occupation par les gens du voyage d'un terrain près de la gare.

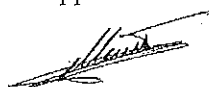
Alors que la situation semblait bloquée, les différentes procédures d'expulsion demandées par la SNCF, ordonnées par la Justice et exécutées par la Police ont permis à l'heure qu'il est l'évacuation du terrain. Je ne peux que me féliciter de cette décision qui rétablira, je l'espère, le bon fonctionnement de la gare de Castres et qui profitera ainsi aux usagers.

Cependant, un certain nombre de questions se posent. Où seront déplacés les gens du voyage ? Cette solution sera-t-elle durable ? La tranquillité des riverains et des usagers sera-t-elle assurée ?

En conséquence, je souhaiterais savoir quelles actions l'Etat compte mettre en place pour que ces incidents ne se reproduisent pas, et pour qu'à compter de ce jour l'Etat de droit soit de nouveau respecté, et la tranquillité des citoyens assurée.

Dans l'attente d'une réponse précise de votre part, afin de pouvoir répondre à l'inquiétude légitime des citoyens castrais, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.

Philippe FOLLIOT



Député du Tarn